

PROJET DE MOTION

Relions le quartier des Sciers au cœur de Plan-les-Ouates

Considérant :

- Constatant que certains résidents du quartier des Sciers ont initié un sondage destiné aux habitants de leur quartier suite à la fermeture de la partie haute du chemin de l'Essartage reliant la route de Saconnex-d'Arve (456 participants)
- Regrettant que sur les 456 participants au sondage, 84,9% considère la situation actuelle comme non-satisfaisante et souhaite des aménagements pour désenclaver le quartier des Sciers
- Regrettant que les habitants du quartier des Sciers ne puissent rejoindre leur quartier uniquement via le giratoire de la Milice
- Constatant que ces mêmes habitants subissent de fortes contraintes dues au trafic déjà présent sur les axes qu'ils doivent obligatoirement emprunter pour entrer/sortir de chez eux (route de Saint-Julien, avenue des Communes Réunies, giratoire des Palettes) qui sont saturés
- Persuadés qu'il est primordial que le quartier des Sciers puisse avoir une liaison directe à notre commune (services, activités, commerces) et aux directions sud du territoire (Troinex, Croix-de-Rozon,...)
- Intimement convaincus que la commune doit trouver une solution pour désenclaver ce quartier

En conséquence :

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates invite

Par X oui, X non et X absentions(s)

A demander au Conseil administratif :

D'ouvrir une route à sens unique reliant directement le quartier des Sciers à la Route du Camp (par la route longeant l'autoroute) et une route à sens unique reliant directement la route de Saconnex-d'Arve au quartier des Sciers (par la route de chantier).

Exposé des motifs :

En date du 9 février 2024, le Conseil Administratif (Mme Monbaron) a reçu un courrier de la part des habitants des Sciers concernant un sondage effectué dans ce quartier concernant des pistes de réflexion afin de désenclaver ce secteur suite à la fermeture de la partie haute du Chemin de l'Essartage reliant la Route de Saconnex-d'Arve.

Ces habitants ont demandé à la Commune de les soutenir dans cette problématique.

La Commune, pour sa part, a procédé à un sondage similaire au mois de novembre 2023, suivi d'une séance publique le 20 novembre 2023. Au cours de cette séance publique, différentes alternatives ont été présentées à la population. Les incidences de ces différentes options génèrent des impacts sur les quartiers environnants et la nécessité d'acquérir des terrains agricoles ou privés, voire de réviser les affectations des sols.

La municipalité s'est engagée à réaliser une étude approfondie sur l'accessibilité au quartier afin d'examiner exhaustivement toutes les implications.

Les équipes de l'office cantonal des transports (OCT) étaient présents lors la séance publique. Ils disent poursuivre leur soutien à la commune dans cette démarche d'évaluation des variantes.

Comme le stipule le texte de loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers ou localités :

³ Les communes peuvent également solliciter en tout temps du Conseil d'Etat l'adoption, **la modification ou l'abrogation d'un plan localisé de quartier concernant leur territoire.**

Nous sollicitons donc notre conseil administratif pour qu'il fasse le nécessaire afin de construire une route d'accès à sens unique depuis la Route de Saconnex d'Arve au quartier des Sciers (actuelle route de chantier) et une route de sortie du quartier à sens unique via la route longeant l'autoroute direction la route du Camp.